Image not found or type unknown

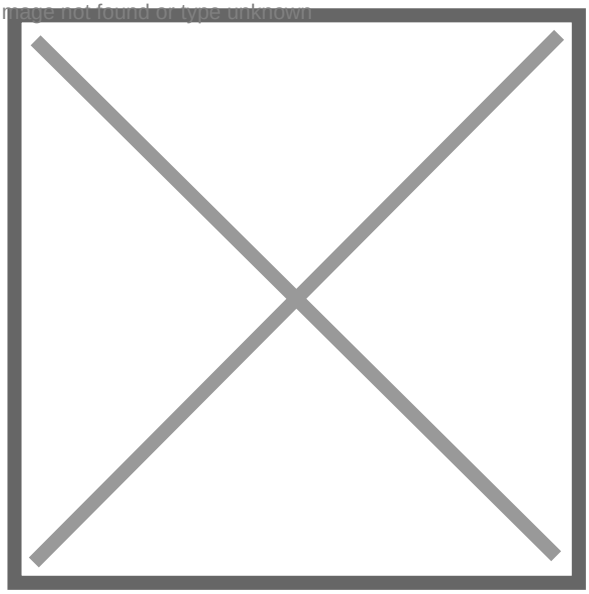

Recours pour devenir tuteur d'un frère handicapé en Italie

Par **Lilo1983**, le **17/08/2013** à **16:11**

Bonjour,
Je me permets de vous contacter pour des conseils juridiques concernant la situation suivante:
Un de mes frères habitant en Italie, a été victime il y a plusieurs années d'un grave accident de la route. Il a été fauché par une voiture en traversant la voie. Après une longue période dans le coma, il est aujourd'hui placé en centre de repos par sa femme au lieu d'un centre de réadaptation spécialisé (il a perdu l'usage de la plupart de ses capacités motrices: parole, mouvements etc).
Malheureusement nous n'arrivons pas a faire entendre raison à sa femme qui est celle qui dispose de l'autorité maritale pour prendre les décisions concernant l'hospitalisation de notre frère mais aussi concernant l'utilisation des indemnités perçues suite à son accident (et il s'agit d'un jolie montant puisque la conductrice du véhicule en plus d'être en tors, était également sous l'emprise d'alcool).
Quels recours avons nous à notre disposition de France ou d'Italie pour résoudre ce problème? Nous ne souhaitons pas supprimer la gestion de l'indemnités à notre belle sœur (nos 2 neveux en ont également besoin pour vivre), nous souhaitons juste la forcer à apporter les soins nécessaires à notre frère surtout qu'il peut se le permettre.
En vous remercions par avance pour votre retour et votre aide précieuse.
Bien cordialement
Lilo1983

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés